

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



Séance publique du 16 novembre 2020

Date de l'annonce publique : 06/11/2020

Date de la convocation des conseillers : 06/11/2020

Présences	JUNGEN, bourgmestre ; REDING, échevin ; BALLMANN, conseillère ; BRIX, conseillère ; CARELLI, conseillère ; FISCH, conseiller ; FLAMMANG, conseillère ; LOURENÇO MARTINS, conseiller ; MICHELS, conseiller ; POMPIGNOLI, conseiller ; STOFFEL, conseiller ; STRECKER, conseiller ; INGLEBERT, secrétaire communal.
Procurations	Néant.
Absences	PESCH-DONDELINGER, échevine (excusée).
Référence	CC.2020-11-16 - 12.0
Point de l'ordre du jour	12.0
Objet	Décompte de travaux - Réaménagement et mise en valeur du jardin du monastère de Peppange.

Le conseil communal,

Vu le décompte, établi par le service technique communal le 18/09/2020 et arrêté par le collège le 29/10/2020, concernant le réaménagement et à la mise en valeur du jardin du monastère de Peppange ;

Vu la délibération du 20 mars 2017 portant approbation du projet relatif au réaménagement et à la mise en valeur du jardin du monastère de Peppange ;

Considérant que le décompte s'élève à : 207.352,84 € ;

Considérant que le devis s'établissait à : 340.000,00 € ;

Vu l'article 4/625/221313/17011 (Réaménagement et mise en valeur du Jardin du Monastère de Peppange) du budget communal des exercices 2017 à 2020 ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

D'approuver le décompte du projet suivant :

Projet	Montant en €
Réaménagement et mise en valeur du jardin du monastère de Peppange	207.352,84

En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR
EXPEDITION
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le mercredi 9 décembre 2020

Le bourgmestre,



Le secrétaire,

